



I PA FRANCE

CONSEIL NATIONAL

DU 28 AU 30 Septembre 2016

Lieu :

HÔTEL STELLA
Rue Massabielle
65 LOURDES

COMPTE RENDU

Mercredi 28 septembre 2016 de 8h à 19h

Point N° 1 : Accueil et ouverture

La Présidente demande de se lever pour écouter l'hymne IPA et pour respecter une minute de silence en mémoire de tous les membres IPA et collègues décédés.

Intervention de la Présidente :

La Présidente remercie Didier CARRERE et son bureau, pour l'organisation de ce conseil.

Les conseils ont lieu tous les 18 mois et ils se doivent d'être constructifs et riches.

Tout au long de ce conseil, je souhaiterais que l'amitié et le respect règnent dans les débats.

Nous œuvrons tous pour IPA France, c'est l'esprit IPA qui doit prévaloir sur les personnalités des uns et des autres.

Intervention de Didier CARRERE

Quelques recommandations sur les horaires et la tenue de ce conseil.

Horaires des repas : 7h/9h – 12h30 – 19h30. Pause à 10h30 et 16h

Après 30 ans et 6 mois d'ancienneté, c'est la 1^{ère} fois que j'ai le plaisir d'accueillir le Conseil National à LOURDES.

N'oubliez pas que le BN est gestionnaire de l'IPA, il ne contrôle pas ni ne dirige, c'est l'assemblée qui décide. Nous sommes ici pour poser des questions.

Merci à tous

PN : Merci Didier

Point N° 2 : Appel, excusés, mandats, pouvoirs et calcul du nombre de votants

La Présidente :

La Présidente signale la création de 5 nouvelles délégations :

- BD 63 : Nicolas AVRILLON : Président
- BD 66 : André MARCHEIX : Président
- BD 30 : Claire PALISSE Présidente absent, David Paris et Catherine Haste Labrune : mandatés
- BD 54 : Alexandra SCHEMMEL : Présidente
- BD 91 : Anthony Fontaine : Président, absent pour raison de service (Premier gendarme à la tête d'une délégation)

Tableau des présences

PRESENT	NOM	ABS et POUVOIR	VOIX	POUVOIR	TOTAL
BD 01	DÉPRET		1		1
BD 06	MARLAUD		1		1
BD 13	PRIOLET	Mandaté	1		1
BD 14	METZ		1		1
BD 21	DURIEZ	BD 91	1	1	2
BD 25	DIMANCHE		1		1
BD 30	PARISE		1		1
BD 31	CINQUIN		1		1
BD 33	PROVOST		1		1
BD 35/22	LE MOIGN	Mandaté	1		1
BD 37	ESSERMEANT		1		1
BD 44	CABARET	Mandaté	1		1
BD 45/28	LE ROCH		1		1
BD 49	COLINEAU	BD 78	1	1	2
BD 51	POQUET		1		1
BD 54	SCHEMMEL		1		1
BD 56	POTTIER		1		1
BD 59	LEFEBVRE	BD 975	1	1	2
BD 63	AVRILLON		1		1
BD 65	CARRERE		1		1
BD 66	MARCHEIX		1		1
BD 67	SAUVAGE		1		1
BD 68	HOFF		1		1
BD 69	FLEURY		1		1
BD 75	BOULENGUEZ		1		1
BD 76	DUBOC		1		1
BD 79	BENJAMIN		1		1
BD 83	FAVERO		1		1
BD 92	BEN KHELIFA		1		1
BD 93	VERDUN		1		1
BD 94	DAVIGOT		1		1
		TOTAL BD	31	3	34
CR BRETAGNE	RENARD		1	BD 56	1
CR PACA	FAVERO		1		1
CR MIDI/PYRENEES	CINQUIN		1		1
CR	FLEURY	BD 57	1	1	2

RHÔNE/ALPES					
CR CENTRE	LACHAUD		1		1
CR PAYS DE LOIRE	LHINARES	BD 95	1	1	2
CR IDF	LAKSER		1	BD 94	1
		TOTAL CR	7	2	9
				TOTALBD+CR	43
BUREAU NATIONAL					1
				TOTAL	44

Le vote se fera à 44 voix

Absents excusés :

- Lucien RENARD : Conseiller de région Bretagne, pouvoir à BD 56
- Georges BRUVASSE : Président BD 57, pouvoir à BD 69
- Quentin GOURDIN : Président BD 95, pouvoir à CR Pays de Loire
- Walid BEN SRAIR : Président BD 78 : pouvoir à BD 49
- Philippe FOUCHARD : Président St Pierre et Miquelon : pouvoir à BD 59

Christine et Gérard HENQUEL : responsable des adhérents rattachés au BN et acteur du comité de lecture de la revue.

Invités :

- ✓ Daniel CONDAMINAS : Ex Président National et conseiller technique.
- ✓ Pierre VANRISSEGHEM : CR Honoraire et doyen de l'assemblée

Bienvenue à Jean Marc RISS : Représentant IPA France à l'UNESCO à la commission Internationale des relations extérieures : ERC

- Jacqueline Robert, dite KIKI est là pour vous passer le micro
- Roger Pierron est toujours notre vidéaste, secondé par Mickael Albé pour les photos.
- Pierre Suszek : chargé de mission « Historique IPA »
- Daniel Condaminas sera présent dès jeudi

La PN réitère le souhait que ce conseil se passe dans le respect des uns et des autres, en précisant que nous sommes tous bénévoles et qu'il est préférable de régler ses comptes hors réunion.

« QUE L'AMITIE SOIT OU IL N'Y AURA PAS D'AVENIR »

Arthur TROOP

Point N° 3: Instructions sur le déroulement du conseil national

La Présidente demande :

- Des courtes interventions
- le délégué peut prendre la parole, dès que la Présidente lui accorde,

- l'observateur peut parler avec l'accord de son délégué après avoir obtenu l'autorisation de la Présidente,
- une intervention par sujet

Point N° 4 : Désignation des scrutateurs parmi les non votants

- Scrutateurs
 - Jean Marc RISS
 - Paul POTTIER
- Présence de sympathisants dans la salle : Elisabeth Beatse

VOTE : POUR : 43 / CONTRE 1 / ABSTENTION : 0

- Présence des accompagnants dans la salle :

VOTE : POUR : 44 / CONTRE 0 / ABSTENTION : 0

- Réalisation du CR synthétique

VOTE : POUR : 43 / CONTRE 0 / ABSTENTION : 1

Point N° 5 : Ordre du jour

- Proposition de modification de l'ordre du jour
 - Etant donné le grand nombre de motions (56 statutaires et 24 RI) à étudier et les trente questions diverses, chaque intervention sera chronométrée et ne devra pas excéder 10 mn.
 - La Présidente propose que les questions diverses soient étudiées dès le premier jour du conseil afin d'élucider certains quiproquos. Le but est de pouvoir assurer des réponses à toutes les questions.
 - Suppression du point 19 : compte tenu de l'ordre du jour trop important et les thèmes n'ayant pas été communiqués, les membres du BN ont décidé en réunion du 27/09/2016 de supprimer ce point de l'ordre du jour du conseil.
Point 19 : conseil National suspendu pour échanger sur les thèmes du congrès international
 - Présentation du rapport de chaque membre du BN réduit à 10 mn questions incluses
 - Reprise de la réunion après le repas du soir, si l'étude des questions diverses n'est pas finie.

Modification :

Mercredi :

- Présentation des rapports
- Réponses aux questions diverses

Jeudi

- Etude des motions

Vendredi matin

- Intervention des membres du BN
- Intervention du conseiller technique (Daniel Condaminas)
- Intervention des webmasters
- Intervention du chargé de l'historique (Pierre Suszek)
- Parole aux participants
-

Vote concernant le nouvel ordre du jour

POUR : 44 / CONTRE 0 / ABSTENTION : 0

Point N° 6 : Adoption du procès verbal du CEN de Besançon 2015

BD 65 : Dans ce procès verbal il manque le bilan financier des délégations.

TGN : L'expert comptable qui vérifie les comptes, ne peut pas faire son rapport dans les 6 premiers mois de l'année (le conseil ayant eu lieu en mars 2015).

Cette année je ne l'ai eu que le 12 septembre.

La présentation des comptes, du grand livre se fera lors de mon rapport.

BD 65 : Didier CARRERE ne veut pas voter l'adoption du PV Besançon avant de consulter les livres de comptes.

Qui veut consulter les livres de comptes avant de voter ?

- BD 65
- BD 30

Le vote se fera après consultation des rapports comptables.

Point N° 7: Rapport de la présidente

PN : je tiens à rappeler que tout ce que je fais, je le fais pour IPA.

IPA a de l'avenir, il faut être patient et respecter le rythme de chacun. J'ai renoncé à beaucoup de projets car j'ai voulu ménager mon équipe.

Remerciements à tous les membres des bureaux qui s'investissent, à tous ceux qui travaillent dans l'ombre. Il est nécessaire de les mettre en valeur.

Elections départementales 2017 : mettre en place les dates d'élections.

Faites nous connaître vos activités, vos accueils d'étrangers : c'est important, je dois faire remonter l'information à l'international. Je vous rappelle qu'il faut toujours passer par le BN pour joindre l'international.

Je remercie tous les membres du BN pour leur investissement durant ces 18 mois.

Je donne la parole à Pierre Suszek qui va vous dire quelques mots sur son travail sur l'historique IPA.

Pierre Suszek : Vous avez à votre disposition, en fond de salle, le classeur que j'ai commencé à préparer, vous pouvez le consulter.

J'ai besoin que vous me fassiez parvenir les copies des archives de vos BD concernant les bureaux élus depuis la création du BD, ainsi que les événements marquants de vos BD.

Je vous remercie.

Pour réduire le temps de son intervention, et compte tenu de l'ordre du jour important, la Présidente ne commentera pas et ne présentera pas son power point à

l'écran. Sachant que tous les membres du conseil ont été destinataire de son rapport moral et d'activité.

Y-a-t-il des questions ?

BD 33 :

IPA est une famille, si quelque chose ne va pas, il faut en parler.

La PN parle de développement, mais les chiffres ne sont pas à la hauteur.

On nous présente IPA France avec 2500 adhérents alors qu'effectivement on n'a que 1700 adhérents ; Problème...

Il faut un plan pour développer IPA, mais pour cela il faut une communication importante !

La mauvaise ambiance qui règne au BN se répercute sur les délégations.

La création du nouveau BD 64 a échoué, ce fut un échec dû à une mauvaise organisation.

On ressent un manque de confiance vis-à-vis des présidents de BD et des webmasters.

Le président du BD 33 a écrit un mail qui a été ressenti comme insultant alors que ce n'était pas son intention.

Pour nous, la PN pense trop à l'international.

BD 21 : Les délégations s'aperçoivent que l'ambiance n'est pas bonne au BN, nous l'avons subi avec le problème de paiement des coupes pour l'open de Golf.

PN : Pour ce qui est de la confiance, j'en ai pris un coup !

- Réponse au BD33 webmaster ; Tu m'as montré que tu ne me faisais pas confiance ;

Si j'ai demandé à être administrateur de Face book c'est pour maintenir une bonne réactivité et passer les infos rapidement en cas d'indisponibilité des gestionnaires (exemple : l'évènement du petit Noam), j'ai également besoin, en tant que présidente, de voir quelles sont les infos qui intéressent les collègues sur FB (nombre de vues, statistique) et pourvoir intervenir pour faire des corrections éventuelles.

- Le plan de développement ? Que faisons-nous tous les jours : informations aux collègues, rencontres dans les écoles (PN, PM, Douanes etc...), rendez vous avec les directeurs... le développement concerne tous les élus et pas seulement les membres du BN, et il faut tenir compte de leur disponibilité.
- Elections BD 64 : ce fut une catastrophe, mauvaise organisation sur place. Personne ne s'est pas assuré que les candidats étaient disponibles ce jour-là. Tous ont démissionné, étaient-ils vraiment motivés ? Je regrette de ne pas avoir été informé ce jour-là pour pouvoir donner mes directives.
- Changement de procédure : le secrétariat essaiera d'améliorer l'organisation des élections départementales.

BD 94 : Développement de la communication :

Je participe à plusieurs forums et j'ai besoin de revues et de matériel pour présenter l'association.

Présente à la sortie des ADS à Draveil, mais manque de moyens.

PN :

Régler le problème avec le secrétariat en faisant des envois de paquets poste.

Une commande de petits articles est en cours (Jean-Louis et Florent)

BD 31 : La PN s'est félicitée de la création de l'équipe de Hockey, mais ce n'est pas une équipe IPA France, contrairement aux équipes de Foot.

PN : L'équipe de Hockey a créé son association pour pouvoir se gérer et avoir des sponsors, ils sont tous membres IPA.

Je soutiens les équipes de Foot, j'ai obtenu le prêt gratuit de 2 véhicules par la DOSTL pour 8 jours.

BD 65 : Vous n'avez pas félicité les webmasters qui ont eu le 1^{er} prix de création de site pour le site IPA, mais vous avez félicité M Galinier qui a démissionné...

PN : J'ai prévu les félicitations plus tard, quant à M Galinier, c'est regrettable mais je n'étais pas présente. J'essaye d'encourager les jeunes à créer.

Remerciements au BD 93 pour sa participation financière.

- La Présidente doit représenter IPA France à l'International, c'est une de ses missions prioritaires prévues dans les statuts. N'oublions pas que nous sommes l'un des 5 pays fondateurs de IPA et elle ne répond pas à toutes les invitations, principalement les réunions internationales pour limiter les frais au maximum.
- Certains déplacements me coutent de l'argent et d'autres ne coutent rien à IPA (hébergement chez des amis).
- On déclare 2500 adhérents à l'international et à notre administration afin de préserver nos acquis : les locaux(siège) mis à disposition gratuitement , nombre d'ASA (convention avec la DRCPN). Nous avons à ce jour 1800 adhérents à jour de cotisation 2016 et 600 qui n'ont pas encore réglé et qui recevront une lettre de relance en fin d'année.

BD 93 : La PN n'a pas parlé des bénévoles qui accueillent les hôtes à la maison IPA: Claudine Chalon et M et Mme Beatse. C'est beaucoup de mépris !

PN : cela est prévu au point n°21 de l'ordre du jour qui concerne la maison IPA et je souhaitais attendre que le Président de la CNAS aborde ce sujet au niveau de son rapport.

Vote pour l'adoption du rapport de la Présidente

POUR : 29 / CONTRE : 5 / ABSTENTION : 9

Rapport de la Présidente adopté

Point N° 8: Rapport du Secrétariat National

*Le Secrétaire Général National présente son rapport moral et d'activités
(Projection du document au mur)*

Question quant au nombre d'adhérents :

SGNA 2 : Potentiel d'adhérents 2015/2016 : 2300

J'ai connu 1200 payants, donc on a remonté. Le problème est que certains viennent pour l'évènementiel (foot, voyage) puis ne renouvellent pas l'année suivante.

BD 65 : 1731 adhérents au 20 Août, on n'arrivera pas à 2300 !

BD 92 : La base de données du BN est-elle à jour ? Certaines cartes n'arrivent pas

SGNA2 : Certaines cartes n'arrivent jamais car le changement d'adresse n'a pas été fait au BD ou au BN.

Les cartes sont envoyées rapidement maintenant, j'y veille personnellement.

BD 21 : Pour les nouveaux adhérents, il faudrait envoyer les cartes au BD plutôt qu'à l'adhérent.

SGN : La décision d'envoi direct a été prise au CN de Bordeaux

BD 21 : Je parle pour un nouvel adhérent

SGN : Maintenant je scanne la fiche et j'envoie au BD

BD 33 : Qui est secrétaire ? Je pense que c'est plus Paul. Je te remercie de répondre rapidement à mes mails.

Gestion des ASA : Je n'ai qu'une demi-journée pour mes réunions de BD, je prends sur mes congés pour combler ; Mais 31 pour Rose et 21 pour Florent.

SGN2 : J'ai répondu à ta demande, tu m'as demandé 9h/12h, si tu demandes une journée tu l'auras !

Chacun de vous doit faire de la représentation et ce sont les jeunes qui doivent le faire.

BD 92 : 2 ASA demandées sur 2016, une seule accordée

Au CTSF, j'ai demandé 1/2 ASA et je n'ai rien reçu, j'ai dû prendre sur mes congés.

SGN2 : Je fais les demandes en temps et en heure, c'est à vous de vérifier si c'est arrivé et de me recontacter en cas contraire.

Pour le BD 92, problème si le service ne répercute pas, ce n'est pas ma faute.

Tout ASA est noté.

J'aide le SGN, c'est un travail d'équipe.

SGN : Je vous demande de faire des bordereaux lisibles.

Présence très fréquente au bureau, mais si absence, laissez un message et on vous rappelle.

Etant donné le grand nombre de retour de revues, demandez les adresses correctes à vos adhérents et informez nous.

BD 56 : Je demande à recevoir toutes les cartes de mes adhérents, ça me permet de vérifier les infos et je leur remets en mains propre lors de réunions.

Merci au secrétariat pour son travail.

BD 94 : Un adhérent n'a pas réglé 2015 peut-il régler 2016 ?

SGN : On peut accepter

Vote pour l'adoption du rapport du Secrétariat Général National

POUR : 39 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 4

Rapport adopté

PN : Affichage du fichier national pour montrer le calcul du nombre d'adhérents

BD 49 : j'aimerais connaître le nombre d'adhérents qui sont en prélèvement sur mon BD.

SGN2 : on peut le savoir tout de suite

Le prélèvement est intéressant car il fidélise l'adhérent. Il faut négocier avec les banques.

BD 68 : Lorsque le BD fait le courrier de rappel, l'adhérent paye au BN et la délégation n'est pas au courant.

BD 65 : Les 5 nouvelles délégations n'ont pas à voter le compte rendu de Besançon.

Point N° 9: Rapport du Trésorier Général National

Le Trésorier Général National présente son rapport moral et d'activités

(Projection du document au mur)

• **Solde au 31/12/2015 : 17251,37 €**

Je passe beaucoup de temps à la trésorerie, et je reste réactif à vos demandes.

A la pause seule 1 personne a demandé à regarder les comptes.

Remerciements à Didier Carrère et à son équipe pour l'organisation du CN.

Merci aux BD 59, 76 et 93 d'avoir pris en charge leur président.

Merci à François Verdun et à son trésorier pour la prise en charge financière de ce conseil.

BD 65 : En tant qu'ancien Trésorier National, d'après l'article 8-7, le bilan des délégations doit apparaître dans le bilan du BN.

TGN : Parfois certaines délégations ont du mal à donner leur bilan, donc il est difficile de faire un bilan de la section.

BD 21 : Entière confiance en toi, mais remarque : il faudrait que tu utilises un logiciel de comptabilité officiel (logiciel ciel) pour faire tes comptes.

Compte réserve : avez-vous un livret ?

TGN : oui et on a payé des impôts.

BD 21 : Je suis d'accord pour le compte Présidente, mais pourquoi l'argent de « Opération Charlie » était sur ce compte ?

TGN : Il fallait travailler dans l'urgence, on était déjà au mois d'Août et je partais en vacances. J'ai versé l'argent pour que la Présidente puisse faire les chèques, que le Président de la CNAS a remis aux familles.

PN : Avant je payais avec mon compte perso, et j'étais remboursée ; mais ce n'est pas légal.

BD 65 : l'ouverture d'un compte particulier à la Présidente est illégal.

TGN : Faux : son compte est sur le compte du BN

PN : Rappel : La Présidente et le Trésorier doivent avoir la signature sur les comptes des délégations.

BD 93 : Plusieurs délégations ont déposé leurs statuts et sont indépendantes au point de vue financier.

PN : Grâce au travail de la CNI, on s'est aperçu que les délégations n'avaient pas le droit de déposer leurs statuts ; mais c'est un état de fait, c'est déjà déposé pour certaines délégations. Je suis quand même responsable et je reste persuadée que la PN et le TGN doivent avoir la signature.

Ce qui est important de savoir, c'est que nous sommes tous des honnêtes gens.

Le solde total indiqué sur le rapport ne tient pas compte des paiements en cours.

BD 33 : Détail du bilan financier des délégations

TGN : *Affichage au mur*

Les délégations en rouge ont rendu un bilan incomplet

BD 14 : n'est pas au courant qu'il y a une erreur dans ses comptes.

Pourquoi le trésorier n'appelle pas pour prévenir ?

TGN : J'ai arrêté de le faire car peu de réponses et beaucoup de temps perdu.

PN : Demande d'apaisement. L'an prochain le TGNA va aider le TGN.

Je suis d'accord pour que les trésoriers contactent les délégations en cas d'erreur.

Si pas de réponse de la délégation, cela sera acté au prochain conseil.

BD 33 : Certaines délégations ont beaucoup d'argent, n'a-t-on pas un devoir de réinvestissement ?

PN : On ne peut pas investir de l'argent qui ne nous appartient pas.

BD 59 : j'ai une somme de 75 000 € en compte réserve pour préserver IPA de frais de justice. Problème suite à l'annulation d'un voyage, action en justice qui n'est pas terminée.

BD 33 : On parle de délégation indépendante ou pas ?

Si on n'est pas indépendant, on dépend tous les uns des autres et si quelqu'un fait une erreur, tout le monde trinque !

On pourrait faire un système de partage pour l'utilisation de l'argent pour le développement.

PN : Toutes les délégations ne sont pas au même niveau, par exemple : le BD 75 paye un loyer, d'autres ont des frais inhérents.

Lorsque l'on vend des objets à la boutique, on fait une petite marge pour financer d'autres projets.

BD 93 : Précision : Le TGN ne peut pas deviner les dépenses engagées par les délégations au 31/12, qui n'ont pas été débitées.

Il faudrait rajouter une ligne « rapprochement bancaire » pour signaler les chèques non débités.

Contrôleur aux comptes : Faire une feuille avec un état de rapprochement que chacun devra renseigner avec son bilan. (Crédit ou débit)

BD 65 : Il faut un bilan financier BN + délégations = bilan national.

Je ne peux pas voter un bilan qui n'existe pas.

Demandez à un expert comptable de faire le bilan national. Se renseigner du coût.

Contrôleur aux comptes : L'expert comptable ne va pas se contenter des lignes, il va vouloir toutes les factures.

Il faut faire confiance aux trésoriers et aux présidents.

PN : l'expert va vérifier que toute dépense est pourvue de factures.

Vote pour l'adoption du rapport du Trésorier Général National

POUR : 24 / CONTRE : 11 / ABSTENTION : 3

Rapport adopté en l'état

Point N° 10 : Rapport des Contrôleurs Aux Comptes

*Les Contrôleurs aux Comptes présentent leur rapport moral
(Projection du document au mur)*

René D. : Quand nous relevons un problème comptable, nous l'annotons et le donnons au trésorier

BD 33 : Vérifications par sondage ?

Avez-vous eu les factures correspondant au livre ?

René D. : Oui bien sûr.

Vote pour l'adoption du rapport des Contrôleurs aux comptes

POUR : 35 / CONTRE : 1 / ABSTENTION : 2

Rapport adopté

SGN : Il manque une ligne dans le rapport : le quitus des contrôleurs aux comptes

Le quitus a été donné par les contrôleurs aux comptes sur place au conseil

PN : remerciements aux contrôleurs aux comptes : Messieurs DHILLIT René et BEATSE Marc et au trésorier qui a apporté tous les justificatifs au siège.

Point N° 11: Rapport de la Commission Nationale Professionnelle

*La Présidente de la CNP présente son rapport moral et d'activités
(Projection du document au mur)*

Nathalie L. : Projets en cours :

Gimborn 2017 :

- Sujet du séminaire : La contrefaçon et ses ramifications internationales
- Dates du séminaire : 24 au 28 avril 2017
- Inscriptions : début novembre à fin février

Séminaire de jeunes policiers

- Du 11 au 16 juin 2017 dans le Wisconsin
- Candidats parlant anglais, moins de 40 ans

J.M. Riss, membre de la commission, facilite la visite des services.

Michel Marlaud du BD 06, a pris en charge la visite de jeunes policiers allemands dans sa région.

Si vous avez des adhérents qui se posent des questions sur les échanges professionnels, n'hésitez pas à solliciter la CNP.

BD 69 : Interpol n'autorise pas les visites.

Nathalie L. : Pas de demande pour l'instant.

Le principal, ce sont les échanges avec les étrangers.

La DCI a été intéressée par le séminaire de Gimborn et par les voyages professionnels. Elle espère travailler avec la CNP.

C'est le résultat d'une longue collaboration.

Vote pour l'adoption du rapport de la CNP

POUR à l'UNANIMITE

Rapport adopté

Point N° 12 : Rapport de la Commission Nationale Interne

Le Président de la CNI présente son rapport moral et d'activités (Projection du document au mur)

Alain M. : La CNI est intervenue à plusieurs reprises :

- Mars 2012 plainte pour faux et usage de faux
 - sept 2015 : proposition de création de 2 nouvelles délégations : 64 et 66
- 1 membre du BN a voté contre la création de « petites délégations »
- Problème d'élections délégation 64 = démission
 - André Marcheix, élu en juin 2016, n'avait pas reçu les amendements = rectifié sur place.

A propos du club Radio Amateurs :

- J'avais demandé la médaille d'or pour son responsable : Henri Soto ; il n'a eu « que » la médaille d'argent = injustifié (on peut obtenir la médaille d'or sans passer par les étapes précédentes)
- Henri S. avait besoin d'un nouvel émetteur radio, le sien étant obsolète.

La souscription n'a pas été retenue ; le BD 93 a acheté l'émetteur.

Henri S. a envoyé un mail de remerciement. Il assure avoir été censuré.

- La CNI a travaillé sur les amendements et a voulu rétablir l'équilibre entre le BN et le conseil.
- La CNI a été saisie pour la diffusion d'une affiche de poker payant.
- Le parrainage du Cameroun est suspendu.
- La CNI a été attaquée par Mme Lourme lors d'une réunion interne (Henri S. a été invité à venir expliquer la raison de sa présence alors qu'il ne s'est pas inscrit. Cela aurait créé un problème d'intendance et de gestion financière).

Alain M. : J'annonce mon départ car mes valeurs sont piétinées et je ne veux plus cautionner les dérives.

Démission du 1^{er} Vice Président chargé de la CNI et de la CNC

BD 33 : Je me désolidarise du fait que l'article d'Henri S. ait été censuré.

BD 63 : Je suis entré à l'association depuis peu et je suis peiné d'entendre tout cela. J'ai envie de voir des gens motivés et pleins de vie.

J'ai trouvé un peu fort d'avoir été « convoqué » à 22h30 avec Henri S. et je le regrette.

PN :

- Henri S. dit avoir été « convoqué » par mail au CN de Lourdes. Personne n'a fait ceci et il ne peut pas fournir la preuve (mail)

Il lui a été seulement demandé de justifier sa présence sans inscription, car ça peut être un problème pour la facturation.

Il dit avoir été en panne d'ordinateur et être en cours de déménagement.

Lors de sa demande d'un nouvel émetteur, J'ai suggéré de trouver soit un sponsor, soit un appareil d'occasion.

Il lui a été demandé le nombre d'adhérents de son club : 9 membres actuellement.

Nous continuons à soutenir ce club, car il fait partie de l'histoire de l'IPA. Mais il est normal de faire attention aux dépenses par rapport au centre d'intérêt des adhérents (9 sont concernés)

Réponses suite aux accusations portées par le 1^{er} Vice-Président :

- Mardi matin une réunion interne a eu lieu. Toutes les décisions du BN se prennent par vote des membres du BN en réunion ou par mail.
- Etonnement concernant les Elections BD 66 qui ont été gérées par le 1^{er} Vice-Président qui a accepté la cooptation de personnes qui ne sont pas adhérentes pour compléter le bureau et a trouvé normal de considérer les candidats absents démissionnaires ; vu les problèmes rencontrés sur place il aurait pu téléphoner à la Présidente qui aurait pu l'aider sur la conduite à tenir,
- Déception de la Présidente : En mars, la Présidente a prévenu tous les membres du BN qu'elle était en vacances en indiquant les dates, mais le 1^{er} Vice-Président n'a pas transmis l'info à un adhérent qui désirait la joindre en urgence, et il lui a répondu « laisse tomber Rose Lourme, ne perds pas de temps avec elle » .

SGN2 qui est aussi le Président du BD59 apporte la réponse concernant la diffusion d'une affiche poker: La diffusion de l'affiche poker a été faite à la demande d'un adhérent commissaire divisionnaire de Roubaix. Le BD 59 a tenu compte de l'avis de la CNI. La réglementation a changé et je remercie la CNI de me l'avoir fait remarquer. L'information a été transmise et la diffusion de l'affiche n'a pas eu lieu. IL n'y avait aucune mauvaise intention.

Suite aux accusations portées sur les démissions, il précise que plusieurs membres de la CNI ont démissionné par exemple Véronique D. qui a été membre du BN a démissionné suite au harcèlement téléphonique.

BD 66 : j'ai eu l'impression d'être indésirable.

BD 93 : Véronique D. a été élue en 2009 et Alain M. en 2012, comment est-ce possible ?

PN : Véronique D. était secrétaire adjointe chargée de la CNI et Alain M. s'occupait du parrainage du Cameroun d'où harcèlement.

BD 76 : Je suis écœuré je me retire de l'assemblée.

BD 21 : Problème avec mon histoire de coupe, depuis 2000 que je suis président, j'ai failli démissionner à cause de lui (Alain M.)

Vote pour l'adoption du rapport de la CNI

POUR : 33 / CONTRE : 1 / ABSTENTION : 3

Rapport adopté

Point N° 13: Rapport de la Commission Action Sociale

Georges L. : J'ai rédigé ce rapport la nuit, car j'avais beaucoup de travail dans mon service.

Je remercie les membres de ma commission et les personnes qui s'occupent de la maison IPA. Elles ont investi beaucoup de temps et de travail dans cette maison.

- Opération Charlie : suite à l'appel aux dons, 10400 € ont été récoltés. Cet argent a été réparti entre les familles des personnes tuées et les blessés par arme de guerre.

Rose a fait les chèques et je les ai portés moi-même dans les services et aux familles. Rose a pris contact et assuré l'envoi à La Martinique.

J'ai rencontré des personnes détruites, c'était très éprouvant.

Au cours de ces 18 mois, j'ai été souvent harcelé par mail, mais enfin je passe...

BD 63 : J'ai été sollicité par la CNAS sport pour Alexia Drouot

PN réponse : Les membres du BN avaient suggéré que le candidat au poste et Florent se rencontrent mais la proposition pour Alexia n'a pas été faite au BN par le Président de la CNAS donc il n'y a pas eu de validation.

Florent : Je n'ai pas passé la main car je voulais aller au bout de mes projets.

Aujourd'hui Alexia peut prendre contact avec moi ou plutôt, je prendrai contact avec elle.

On valide toujours l'arrivée d'un nouveau membre de commission, donc je demanderai la validation d'Alexia.

BD 21 : Les anciens rapports de la CNAS étaient plus conséquents que celui-ci. Il manque le nombre d'étrangers reçus, le nombre de groupes.

Georges : J'ai oublié de l'intégrer dans mon rapport.

BD 31 : La CNAS Solidarité a été sollicitée pour un collègue qui s'est suicidé.

Georges : Pas de résultat de collecte

BD 65 : La décision d'acter Alexia doit se faire sur le champ ou par mail, mais rapidement.

SGNA 2 : Félicitation à Florent pour avoir terminé ses engagements.

Vote pour l'adoption du rapport de la CNAS

POUR : 33 / CONTRE : 3 / ABSTENTION : 1

Rapport adopté

Point N° 14 : Rapport de la Commission Nationale Culturelle

Alain M. : En 2012 j'ai écrit un audit pour développer IPA. J'ai obtenu beaucoup d'idées et je l'ai transmis au BN.

J'ai contacté Navaro pour créer un open de Golf et j'ai créé un challenge de tir.

- Je remercie :
 - Roger PIERRON qui a fait une vidéothèque IPA
 - Pierre SUSZEK : responsable du Club Camping-car
 - Henri SOTO : responsable du Club Radio-Amateurs
 - Les membres de l'équipe jeunes

Le rassemblement des jeunes en Californie s'est très bien passé. Un article a été fait et va être diffusé.

- Equipe Jumelage : création d'une fiche conseil pour faire un traité d'amitié avec d'autres pays IPA.
- Exposition Peintures et Sculptures : proposition d'une expo internationale mais je n'ai pas été suivi.

- Rassemblement motos :
 - Succès du rassemblement motos du BD 31, remerciements à IPA 93 pour son aide financière.
 - Projet d'un circuit en bord de mer en 2017 confié à IPA 66
 - Projet d'un circuit dans le Doubs en 2018 confié à IPA 25
- Merci à Gérard LACHAUD et à Jean-Claude FLEURY pour les collections
- Le concours d'écriture a été gagné par un adhérent du Nord
- Le concours de photos gagné par :
 - 2015 : adhérent de Marseille
 - 2016 : sympathisant du Nord

Je veux mettre en lumière les membres de mes commissions.

BD 69 : J'ai organisé des rencontres motos, mais je n'ai eu aucun appel pour me proposer de l'aide ou me conseiller sur ces rallyes !

BD 75 : J'ai pris beaucoup de plaisir à travailler avec la CNC.

Pour l'expo internationale, c'est toujours possible et c'est un projet ambitieux qui pourrait avoir lieu à Yerres (78).

PN : C'est bien que ce soit une délégation qui soit à la tête d'une organisation avec le soutien du BN.

L'assurance IPA France peut être sollicitée.

On est toujours favorable à un partenariat.

BD 56 : Quand j'ai repris ce salon après le décès d'André Lelain, j'ai proposé ta suggestion (Alain M.) à mon bureau d'une expo internationale. Le bureau 56 n'était pas très chaud. C'est un projet ambitieux qui ne peut pas être fait sur le 56.

Vote pour l'adoption du rapport de la CNC

POUR : UNANIMITE

Rapport adopté

Point N° 15 : Rapport de la Commission Nationale Communication et Développement

*Le Président de la CNCD présente son rapport moral et d'activités
(Projection du document au mur)*

Le Président de la CNCD, Florent D., présente son rapport affiché.

Florent :

- Je remercie et félicite les webmasters qui ont obtenu la Diplôme niveau or concernant le site IPA France =au congrès de Chypre.
- Je m'excuse auprès des nouveaux présidents de délégations, de l'ambiance de ce conseil, mais il ne faut pas se décourager.
- Je fais des présentations en école pour présenter IPA.

Le plus difficile c'est de garder les nouveaux adhérents.

- Merci aux équipes sportives pour leur investissement.

L'équipe de Hockey a dû se constituer en association pour des problèmes d'assurance et pour pouvoir avoir des sponsors.

- C'est vrai qu'il serait bien d'avoir un avocat pour bénéficier de ses services

- Développement de la communication :
 - Informer les élèves puis faire des rappels dans les services.
 - Création d'un nouveau Power-Point en cours pour faire des présentations en écoles, aux douanes ...
 - Présentation dans les salons (ex : Milipol)
 - Essayer de trouver des partenaires

Si des délégations trouvent des partenaires, elles touchent la moitié de la somme demandée au partenaire.

- Lorsque je demande des retours sur ce qui est fait dans vos délégations, je n'ai pas de réponse.

Revue :

Pour l'instant 2 revues par an. Il est évident que si j'ai de l'argent, je fais plus de revues.

- Le rédacteur en chef, Eric F., a démissionné pour raisons personnelles et s'il ne veut pas exposer ses raisons en conseil, c'est son droit.

Remerciements à Eric pour les deux revues qu'il a faites.

- Pour cette dernière revue, la reprise des articles a été faite en urgence par Yves, et certains articles ne sont pas arrivés ; Ce n'est pas une faute volontaire.

J'ai essayé d'être le plus transparent possible.

J'ai voyagé pratiquement sans frais pour le BN, en étant hébergé en CRS, en école...

BD 33 Sébastien : J'assure le suivi du site internet avec Christophe L.

Je tiens à remercier Alain M. qui a créé la communication.

La communication est super importante et doit être la communication de toutes les délégations et pas seulement celle de la Présidente.

C'est dur de voir un bureau se déchirer.

La communication est pour moi la plus belle des commissions.

Florent : J'ai rencontré des difficultés lorsque j'ai voulu changer une couleur sur les flyers, lorsque j'ai voulu faire les calendriers : plus de matrice.

Gwenaëlle, qui s'en occupait, a démissionné.

BD 33 : Activités : Tu dis : pas de communication d'activités, tu dis que les présidents de BD ne transmettent pas les newsletters à leurs adhérents mais il faut leur faire confiance !

Alors qu'est-ce qu'on fait de la communication ?

Je me réserve le droit d'arrêter le site internet.

BD 92 : 2015 : Présentation IPA à la sortie d'école sur le 92 assurée par moi-même(Nébil) et Florent.

Pas de matériel, on s'est débrouillé pour faire des supports avec les moyens du bord. Il ne faut pas seulement développer à l'international, il faut développer les petits bureaux avant tout.

Quels sont les projets pour nous aider à nous développer ?

Florent : Avoir plusieurs revues, développer les goodies, faire des banderoles...

Le nerf de la guerre c'est l'argent.

Je vais lancer un appel aux BD qui peuvent donner de l'argent.

BD 94 : Pour les articles passés dans la revue, c'est réservé aux petits copains !

J'ai des jeunes qui sont allés à Vancouver et un autre parti sac à dos à Mayotte, ils ont fait un article super avec photos et seulement une demi-page dans la revue.

Pas moyen d'avoir des revues en supplément pour les présentations.

SGN : Il est facile pour toi de venir au bureau chercher des revues.

BD 94 : Je ne suis pas contente du fait que mes articles ont été réduits.

PN : Le rédacteur en chef avait sa propre conception de la revue, ça va être corrigé.

PN réponse au 92 : je fais plus de déplacements en France qu'à l'international.

A chaque fois qu'on m'a demandé de venir, je suis venue.

Pour la région parisienne, il y a un conseiller de région.

Les jeunes sont intéressés par les échanges à l'international.

Florent : La revue a été traitée dans l'urgence, les photos n'étaient pas bonnes.

Il faut envoyer les photos non compressées.

On fera un mail pour préciser cela.

BD 21 : A l'attention des webmasters : ça m'embêterait que vous arrêtiez le site internet.

L'an prochain, création d'une école de gendarmerie à Dijon, donc j'appellerai Florent.

Vote pour l'adoption du rapport de la CNCD

POUR : 36 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 1

Rapport adopté

Retour du président du BD 76 en salle.

QUESTIONS

Question n° 1 - 4 du BD 66

Proposée par : la délégation départementale 66

Représenté par : André MARCHEIX Président de la Délégation 66

Question :

A combien s'élève le coût des voyages nationaux et internationaux de Madame la Présidente de l'I.P.A. France durant son deuxième mandat.

« J'exige des justificatifs et des factures. »

Réponse PN

La Présidente souhaite qu'André modère ses propos. Toutes les dépenses sont toujours justifiées et l'ensemble des justificatifs et des comptes sont à la disposition des adhérents.

Ci-dessous des tableaux récapitulatifs des frais des membres du BN. Comme il n'y a que le trésorier et la Présidente qui disposent d'un moyen de paiement, ils règlent les dépenses des autres membres du BN comme par exemple les repas.

exercice 2015			
Montant des frais pour les membres du BN			
BN	Transport	repas	hébergement
Pte Nationale	1 250,59 €	499,55	187,9
1er VP	744,06 €		376,9
TGN	366,05 €	172,65 €	35 €
TGNA	156,12 €		35 €
SGN	206,90 €	69,80 €	
SGNA1	253,72 €		
4ème VP	161,08 €		
3ème VP	1 147,94 €		
2ème VP	0,00 €	0	0
SGNA2	0	0	0
	4 286,46 €	742,00 €	635 €

FRAIS DE REPRESENTATION INTERNATIONALE		
418,61 €	BULGARIE	340 €
84,90 €	PAYS BAS	100 €
387,13 €	CHYPRE obs	800 €
242,88 €	CHYPRE obs	800 €
260,86 €	EDIMBOURG	
115,62 €	GIMBORN	
0 €	CHYPRE	0 €
1 510 €		2 040 €

Prise en charge des frais par le BN de Daniel Condaminas pour participer à la réunion internationale qui a eu lieu en Bulgarie, les frais de la Présidente étant pris en charge par l'organisateur pour les réunions internationales. Les frais de la Présidente pour la participation au congrès mondial sont pris en charge par la trésorerie internationale (transport et frais de séjour)

Question n° 2 - 4 du BD 66

Question :

Je désire savoir comment a été payé le voyage de New York effectué par madame la présidente, avec les justificatifs et factures correspondant à tous les frais engagés en plus du voyage.

Réponse PN : Il est surprenant qu'un président élu en février 2016 s'intéresse au financement d'un voyage qui a eu lieu en septembre 2015 et en particulier celui de la présidente ?

La délégation 78 qui a organisé ce déplacement a pris un tour operator. Chaque participant a payé sa place directement au voyageur.
Les polos ont été achetés par le BD 59 et 93 puis le solde payé par les participants.
3 témoins présents dans la salle, qui ont participé à ce voyage, attestent de cette réponse.
Le trésorier confirme qu'il n'y a pas eu de dépense au niveau de la trésorerie nationale.

Question n° 3 - 4 du BD 66

Question :

J'exige également avoir le détail des dépenses, avec justificatifs et factures, depuis la première mandature de madame la Présidente Nationale de l'I.P.A. France.

Réponse PN : La 1^{ère} mandature a été justifiée, les comptes ont été adoptés à Besançon, avalisés par les contrôleurs aux comptes.
Chaque voyage de la Présidente est soumis au vote en réunion de BN ou par mail.

Question n° 4 - 4 du BD 66

Question :

Demande d'explication sur le comportement inadmissible de certains membres du Bureau National.

Réponse PN : L'explication a eu lieu en interne hier soir, le différent entre M Marcheix et Messieurs Florent D. et Jean Claude F. est réglé.

Question n° 5 - 1 du BD 75

Proposée par : Délégation Départemental 75

Représenté par : O. BOULENGUEZ Président Départemental

Question :

Pourquoi dans l'article 3-6 a-t-on inscrit la phrase « cartes de sympathisant ou des diplômes de remerciement ». Il y a-t-il une distinction entre le fait d'être un sympathisant et le fait d'obtenir un diplôme de remerciement ? Si c'est le cas peut-être aurait-il été nécessaire d'ajouter un sous article spécifique pour la question des diplômes de remerciement. Si ce n'est pas le cas peut être devrions nous ajouter la mention « sympathisant et(ou) des diplômes de remerciement ».

Réponse PN : Le diplôme de remerciement peut être accordé à une personne qui a rendu service à IPA même s'il n'est pas adhérent.
La procédure est la même pour la carte de sympathisant et le diplôme de remerciement.

Question n° 5 - 2 du BD 75

Question :

Interrogation sur la prise en charge des frais des responsables régionaux et départementaux lors des Conseils Nationaux.

Dans la mesure où les présidents départementaux assurent une mission de proximité indispensable à la promotion de l'association auprès des adhérents et des institutionnels et concourent pleinement à la réussite de l'IPA, comment justifier la différence de prise en charge des frais de transport entre ces responsables ?

PN : Les frais sont remboursés pour les conseillers de région car ils n'ont pas de trésorerie. Il y a 7 conseillers de région.

Les CR peuvent aussi se regrouper avec les présidents de délégation.

Certaines délégations prennent en charge les frais de leur CR.

Les frais de transport de la Présidente et d'un des deux contrôleurs aux comptes du nord ont été pris en charge par le BD 59.

BD 21 : aide pour les nouvelles délégations.

BD 59 : a pris en charge un participant du BD 30

PN : Le BD 75 peut faire une suggestion.

BD 69 : Il faudrait demander aux présidents de délégation de présenter un rapport d'activité pour être pris en charge et cela serait utile pour le rapport international.

Question n° 5 - 3 du BD 75

Question :

Les statuts indiquent que le Conseiller de Région a compétence sur l'aire géographique couverte par l'entité administrative appelée « région »

De quel cadre administratif d'organisation s'agit-il ?

Le Conseil National souhaite t-il respecter la nouvelle organisation de la France fixée à 13 régions ?

Dans le cas contraire, comment peut-il justifier de conserver l'ancienne organisation ?

PN : La CNI a fait un important travail et a proposé de rester à 23 régions dénommées régions IPA.

Question n° 6 du BD 67

Représenté par : Alain SAUVAGE

Qualité : Mandaté Pour le BD67

Question :

Montant de la cotisation : Pas d'Augmentation de cotisation

BD 67 : Pas d'augmentation de la cotisation car déjà plus chère que celle des pays limitrophes.

PN : ex : 20 € en Belgique, mais eux ont droit à la pub.

Question n° 7 du BD 67

Question :

Création d'une médaille IPA pour 50 années de cotisation sans interruption pour les membres ordinaires de l'IPA.

PN : Peut être simplement leur donner la médaille d'or.

Certains BD ont offert des médailles à des adhérents qui sont décédés dans l'année, leurs veuves ont téléphoné au secrétariat pour remercier. Il faudra ajouter une motion.

Question n° 8 du BD 31

Présentée par le Président du BD31 – Christophe CINQUIN

Question :

Bonjour cette question s'adresse à la CNCD et à son Président, je constate que beaucoup d'effort et de déplacements sont mis en œuvre pour être représentatif aux quatre coins de France, je pense notamment à MILIPOL, à NIMES et dans une autre école dont le nom m'échappe. Nous avons pu constater le sourire sur tous les visages, toutefois les comptes rendus de ces représentations sont assez rapides et peu explicites sur le retour d'expériences et de nouvelles adhésions. Pourrais-je connaître l'évolution de notre association sur la section nationale due à ses représentations par rapport à celles qu'effectuent des présidents départementaux, car j'ai vu une affiche IPA qui date certes de 1977 mais sur laquelle il est marqué que la section France était composé de 24000 adhérents. Qu'en est-il maintenant? Qu'est-ce que la CNCD envisage de faire dans le futur afin de relever le nombre peu élevé d'adhérents par rapport au nombre de personnel en France.

CNCD : Florent : Les déplacements : cela permet de créer de nouvelles délégations et de faire de nouvelles adhésions.

Pour les comptes rendus, j'essaye de synthétiser pour ne pas faire un roman.

Pour savoir s'il y a des retours d'adhésion après une conférence, faire un marquage ainsi, le secrétariat saura d'où vient le bulletin.

Ne pas se fier aux affiches anciennes. Les explications ont été données dans le rapport de la CNCD.

Question n° 9-1 du BD 33

Proposée par : BD 33

Représenté par : Sébastien PROVOST qualité : Président départemental

Question :

ASA (Autorisations Spéciales d'Absence)

L'administration octroie aux actifs de la Police Nationale des ASA pour participer à des réunions départementales et conseils nationaux de l'IPA.

Jusqu'à 2015, nous obtenions pour une réunion départementale, une journée d'ASA. Depuis le Conseil National de Besançon en 2015, le secrétaire national adjoint numéro 2, demande à l'administration à ce que nous obtenions une demi-journée, en nous expliquant qu'il nous faut en garder suffisamment pour les détachements pour les conseils nationaux.

D'ailleurs à ce sujet Paul, tu m'as dit que tu craignais de ne pas avoir assez d'ASA pour le Conseil National de Lourdes.

Pouvez-vous nous donner le détail du nombre d'ASA utilisés personne par personne pour l'année 2015/2016

La réponse a été donnée au cours du conseil avec la présentation d'un tableau récapitulatif ;

Question n° 9-2 du BD 33

Question :

La cotisation annuelle doit être versée chaque année avant le 31 mars 2016, combien d'adhérents ayant payé la cotisation 2016 compte la section française de l'IPA au 31 mars 2016 ?

La réponse a été donnée au cours du conseil.

Question n° 9-3 du BD 33

Question :

Dans le compte-rendu de la réunion du BN du 20 janvier 2016, nous constatons que madame la présidente et monsieur CONDAMINAS, conseiller technique participaient, à la Réunion internationale des pays méditerranéens à Moscou (RUSSIE) entre le 1er et le 5 juin 2016. Monsieur le Trésorier Général National, pouvez vous nous confirmer que le bureau national a pris en charge le coût pour ces deux représentants ? Quel est le montant de cette prise en charge ?

REUNION DES PAYS MEDITERRANEENS à MOSCOU			
du 1er au 5 juin 2016			
Suite Décision de BN prise à l'UNANIMITE réunion du 20 janvier 2016 voir PV qui vous a été transmis (en haut de la page 3)			
Avion Bruxelles/Moscou aller/retour pour 2		426 €	
participation pour 2 à la réunion (2 singles)		440 €	
frais de visa pour la Russie	70 + 60	130 €	
frais SNCF CONDAMINAS		72 €	
		total	1068 €

La décision a été prise en réunion de bureau le 20 janvier 2016

Question n° 9 - 4 du BD 33

Question :

Monsieur le Trésorier Général National.

A Besançon, lors du conseil national, à l'issue de l'élection du nouveau bureau national, pendant les travaux des membres du conseil national vous avez décidé de créer un compte particulier pour madame la Présidente. Nous avons besoin de réponses concernant cette création de compte. Pour quelle raison créer un compte distinct alors que madame la Présidente peut utiliser les moyens de paiement du compte du bureau national ? Comment a été approvisionné ce compte ? Qui a décidé de la création de ce compte ? La création de ce compte a-t-il obtenu l'unanimité des votes du BN ? Je suppose que comme tout compte du bureau national, celui-ci est domicilié au siège du bureau national au Fort de Charenton, est-ce le cas pour ce compte ?

BD 65 : Il aurait fallu demander l'autorisation du conseil pour l'ouverture de ce compte.

PN : Je n'ai pas demandé de compte mais un moyen de paiement.

Le TGN a préféré ouvrir un compte.

BD 33 : Pourquoi ne pas faire une CB pour la Présidente ?

TGN : Pour une question de facilité de la gestion des comptes

Le compte n'est pas au nom de la Présidente. Il est dans le tronc commun du compte IPA.

Pour ouvrir un 2^{ème} compte, il faut le budgéter, ce n'est pas le cas.

BD 92 : il faudrait se renseigner sur la légalité de ce compte.

SGN : La banque n'aurait pas fait ce compte si c'était illégal.

BD 93 : Une banque peut ouvrir plusieurs comptes pour pallier au manque de budget prévisionnel.

Pour la CB du 93, il a fallu un nom pour l'établir.

BD 21 : Par expérience, je peux dire qu'on peut avoir plusieurs comptes.

Merci à François V. pour les précisions apportées.

PN : Je devais avancer toutes les dépenses avec mon compte personnel et le trésorier devait me faire des virements pour le remboursement.

Question n° 9 - 5 du BD 33

Question :

Deux membres du Bureau National (la Présidente et le 3ème vice-président) se sont rendus ensemble à l'École des commissaires de Police à St Cyr au Mont d'Or puis à l'école de police de NIMES. Quel a été le coût total pour le Bureau National pour ces deux déplacements ? Pour quelle raison deux membres du bureau national, d'autant plus que pour la représentation à l'École de Saint-Cyr au Mont d'Or se trouvait également le Président de la délégation du Rhône ?

Rencontres dans 2 écoles St Cyr et Nîmes, rencontres avec les Directeurs

les 6,7 et 8 avril 2016

DEPLACEMENT à LYON & à NIMES

3ème V P			Pte Nationale		
2 nuits	ENP Nîmes	40 €	2 nuits	ENP Nîmes	40 €
SNCF	Paris/Lyon	45 €	SNCF	Paris/Lyon	13,90 €
SNCF	Lyon/Nîmes	42 €	SNCF	Lyon/Nîmes	1,60 €
SNCF	Nîmes/Paris	8,30 €	SNCF	Nîmes /LILLE	13,90 €
déjeuner	Lyon	5,10 €	déjeuner	Lyon	5,10 €
dîner	Lyon	8,90 €	dîner	Lyon	8,90 €
déjeuner	Nîmes	6,02 €	déjeuner	Nîmes	6,02 €

155 €

89 €

Ce déplacement dans le cadre du Développement de l'IPA
aura coûté pour 2 personnes et 3 jours au total: **243 €**

La Présidente se sert d'un voucher, fourni par son gendre qui travaille à la SNCF, qui lui permet de faire 4 voyages par an en train, au lieu de les utiliser à titre personnel elle en fait profiter l'IPA France pour les longs trajets afin de réduire les frais.

Remerciements du BD 33.

BD 92 : Pourquoi payer un hébergement, alors que vous avez dit que c'était gratuit dans les écoles ?

BN : Certaines écoles font bénéficier de la gratuité de l'hébergement mais le plus souvent il faut participer aux frais de nettoyage de la chambre et des draps soit 20€ par nuit.

La commissaire de l'école de St Cyr au Mt D'Or était très heureuse de recevoir IPA. Le commissaire de l'école de Nîmes nous a bien reçu et a félicité la jeune femme devenue présidente du Gard.


Remerciements à J.C. Fleury pour son soutien

Question n° 9 - 6 du BD 33

Question :

Pourrions-nous accéder à la facture établie par le Centre nous ayant accueilli lors du Conseil National de Besançon ?

Devis initial transmis par le centre


 éthic étapes
**CENTRE INTERNATIONAL
 DE SÉJOUR
 BESANÇON**
3 avenue des Montboucons - 25000 BESANÇON - France
 Tél. +33 (0)3 81 50 07 54 - Fax +33 (0)3 81 53 11 79
 E-mail : cis.besancon@wanadoo.fr
 Internet : cis-besancon.com

IPA BUREAU INTERNATIONAL

Avril / mai 2015

HEBERGEMENT + REPAS

Hébergement : chambres tout confort, principalement en occupation double (2 lits individuels), possibilité de chambres « single », draps et serviette de toilette fournis, service hôtelier.

WiFi gratuit et illimité dans toutes les chambres, coin bureau, accueil de 7h à 1h du matin.

Restauration

Self-service dans le cadre d'une pension, menus variés et large choix.

Possibilité de repas servis à table en menus améliorés.

Formule pension complète (1 diner – 1 nuit -1 petit-déjeuner – 1 déjeuner)

- ✓ En occupation double :
 - Chambres avec douche et wc intégrés : 48.90 € / pers.
 - Chambres « confort » douche + WC : 51.90 € / pers.
 - Chambres avec lavabo (bloc sanitaire sur le palier) : 44.70 € / pers.
- ✓ En occupation individuelle :
 - Chambres avec douche et wc intégrés : 63.70 € / pers.
 - Chambres « confort » : 69.70 € / pers.
 - Chambres avec lavabo : 57.70 € / pers.

Handwritten notes: } Prix moyen 48,00 € (next to double occupancy); } Prix moyen 64,00 € (next to individual occupancy)

Formule demi-pension (1 diner ou déjeuner, 1 nuit, 1 petit-déjeuner) : déduire la valeur d'un repas à 11.50 € des tarifs de pension complète ci-dessus.

PN : On a dû réserver des chambres dans un autre hôtel à des prix plus élevés afin de pouvoir prévoir l'hébergement de tous les participants au conseil, il a donc fallu uniformiser les prix ;

BD 25 : Pascal D. : L'affaire Besançon m'a blessé, surtout pour Claude P. qui s'est occupé de tout, car le doute semble s'installer.

BD 21 : Pour l'Open de Golf nous avons pris le même hôtel.

Question n° 9 - 7 du BD 33

Question :

Monsieur le Président de la CNCD, nous ne recevons quasiment plus de newsletters, alors qu'avec l'ancien président de la CNCD, nous en avions une tous les mois, Y a-t-il une raison particulière ?

CNCD Florent : C'était une grosse charge de travail, elle faisait jusqu'à 40 pages. J'ai stoppé cette diffusion et je cherche à l'alléger.

Je vais créer une courte newsletter avec des couleurs.

BD 33 : c'est dommage cela faisait un lien entre les délégations.

BD 94 : Les newsletters étaient agréables à consulter.

Ce que Alain avait mis en place était très bien, merci Alain.

Florent : Il y avait trop de répétitions, il faut la moderniser.

PN : En attendant que Florent trouve le bon format, les articles sont diffusés à tous, un par un, par le secrétariat.

Florent : je suis toujours en recherche d'aide.

SGNA : Il y a des délégations qui précisent ne pas avoir le temps de transmettre les infos.

Question n° 9 - 8 du BD 33

Question :

Madame la Présidente, vous avez demandé à être administrateur de la page Face book pour selon vos termes « voir ce qui paraît sur Face book ». Vous avez également demandé à ce que l'on vous soumette tous les articles pour validation avant diffusion sur le site internet.

Pour quelle raison n'avez-vous pas confiance dans vos webmasters Christophe LEQUIPE et Sébastien PROVOST ?

La réponse a été donnée ce matin.

Un message polémique doit être lu par la Présidente pour voir s'il faut le supprimer.

Question n° 9 - 9 du BD 33

Question :

Madame la Présidente, vous avez participé à la rencontre professionnelle à New-York, avec de nombreux adhérents IPA entre le 8 et le 14 septembre 2015. Cette rencontre semblait être très enrichissante et laissera à coup sûr des souvenirs impérissables aux participants. Cependant, durant ce séjour, un incident important s'est déroulé à New-York avec une autre association française de police, « 911-17 » dont le président travaille au Commissariat de Police de BORDEAUX. Cette association met en cause la délégation IPA présente à New-York comment ayant tenté de dégrader les relations qu'elle entretient depuis plus de dix ans avec les contacts New York Police Department (NYPD). Ce qu'il s'est passé à New-York a été relaté par le Président de cette association à la Directrice Départementale de la Gironde, Contrôleuse Générale, Présidente Nationale de la Fédération sportive de la Police Nationale (FSPN). Ces faits ont été préjudiciables à la Délégation de la Gironde et ont écorné l'image de l'IPA. Pouvez-vous faire la lumière sur cette affaire ?

PN : j'ai proposé d'appeler la Contrôleuse Générale DDSP de Bordeaux, afin de lui expliquer que nous avons reçu des recommandations de la DCI , mais Sébastien Président du BD 33 a refusé.

Lors d'une réunion préparatoire de ce voyage à la DCI , il nous a été demandé de ne pas se mêler à cette association « 911-17 » qui ne respecte pas les procédures.

La DCI accorde son soutien à l'IPA mais pas à cette association. C'est pourquoi nous avons refusé de défilé avec eux malgré leur demande.

J'ai demandé les autorisations pour le port de l'uniforme et il nous a été rappelé qu'à partir du moment où on porte l'uniforme, on représente la police Française.

BD 33 : Le « 911-17 » se plaint de ne pas avoir pu défilé avec IPA.

Depuis l'IPA 33 n'a plus aucun contact et n'est plus invité aux présentations.

BD 33 : J'ai appris que Walid est un ancien de « 911-17 », c'est donc un problème de personne.

PN : Walid, président du BD78, l'organisateur, n'est pas là pour répondre.

PN : L'avis de la DCI est le plus important.

BD 65 : Le « 911-17 » a fait un courrier à la Directrice Départementale de Gironde. Il est dommage que 2 groupes de policiers ne marchent pas ensemble.

CR Pays de Loire : Il y aurait un manque de respect de ne pas écouter les consignes données par la hiérarchie. Lorsqu'on va à l'étranger, on obéit aux instructions de la DCI (IPA a obéit).

BD 25 : Il faudrait que le collègue Walid puisse s'exprimer.

BD 75 : Le contentieux est plus ancien avec le « 911-17 », mais on n'en connaît pas la raison.

BD 35/22 : Si la DCI a donné des consignes écrites, il faut les transférer.

PN : non, c'était oral à l'occasion d'une réunion à la DCI

Question n° 9 - 10 du BD 33

Le BD 33 retire sa question.

Question n° 9 - 11 du BD 65

Le BD 65 retire ses 8 questions.

Question n° 11 du BD 94

Proposée par : BD...94.....

Représenté par : Thérèse DAVIGOT qualité : Présidente Départementale

QUESTION :

Demande d'un expert comptable pour la vérification des comptes des délégations départementales.

BD 94 : Le trésorier du 94 se plaint de ne pas avoir de formation, il craint un contrôle.

PN : Les contrôleurs nationaux pourraient aller contrôler et conseiller.

Question n° 12 du BD 94

La question que j'adresse à Madame la Présidente et aux deux trésoriers nationaux est de savoir quand seront remboursés celles et ceux qui ont subi une surfacturation au conseil national de Besançon, suite aux éléments que j'apporte et aux vérifications que nous sommes en droit de faire comme élus du conseil national ?

TGN : Le prix de la chambre était le prix « pension complète » par personne, donc la nuit supplémentaire de Thérèse D. devait être acquise.

Affaire réglée depuis.

Fin des questions.

Jeudi 29/09/2016 de 8 heures à 18h30

Appel

Tout le monde est présent sauf Didier Carrère absent excusé.

Pouvoir donné à Alexandra Schemmel.

J.L. Dubois : fait circuler le nouveau catalogue boutique.

Il signale qu'il reste quelques pin's, autocollants et porte clés à vendre.

Point N° 16 : Rapport des Conseillers de région

Pas d'intervention.

Point N° 17 : Proposition d'augmentation de la cotisation IPA

Proposition :

Actuellement 30 € soit 11 € pour le BD et 19 € pour le BN

Proposition du BN : 35 € soit 15 € pour le BD et 20 € pour le BN

La cotisation n'a pas augmenté depuis 5 ANS (en 2011 elle est passée de 27 à 30)

BD 33 : Les pays aux alentours sont moins chers, mais tous ont de la publicité.

PN : Il faudrait 10 pubs par revue. On a le droit de démarcher (sans tenue, sans présentation de la carte de police)

BD 14 : Les petites délégations vont perdre des adhérents si on augmente la cotisation.

PN : On recherche des adhérents et non des sympathisants

BD 14 : Il faut augmenter le nombre d'adhérents

PN : Il faut de l'argent pour créer des moyens de communication

BD 21 : 5 € d'augmentation c'est trop

PN : C'est une proposition, c'est vous qui décidez.

BD 68 : C'est l'inflation galopante à IPA ! Les inconvénients, c'est nous qui les avons, pas vous.

PN : Les mutuelles augmentent aussi tous les ans, faut-il seulement augmenter d'un euro mais un euro par an !

Le BN est favorable à l'augmentation.

Vote pour la proposition d'augmenter la cotisation

POUR : 1 / CONTRE : 38 / ABSTENTION : 5

Proposition refusée

Pour le conseil extraordinaire :

Limitation de parole chronométrée à 10 mn.

Seuls les noms des intervenants seront notés ainsi que les votes.

PN : remerciements au secrétariat pour avoir fait les livrets.

Remerciements à la CNI d'avoir travaillé sur tous les amendements.

Les membres du BN ont travaillé par mail.

Nous proposons d'adopter la procédure appliquée au congrès mondial IPA :

Une page par proposition d'amendement- avec l'avis des membres du BN favorable ou défavorable avec la motivation, sachant que la décision finale appartient aux membres du conseil national

Je vous rappelle qu'on dépose les statuts en préfecture avec toutes les modifications

Le règlement intérieur est reste interne à l'association.

OUVERTURE DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE **MOTIONS de MODIFICATIONS STATUTAIRES**

Toutes les motions proposées par le BN ont fait l'objet d'un vote. Certaines ont été retenues, d'autres non. En cas d'égalité nous n'avons pas pris position.

Les motions se votent au 2/3 des voix : **44 présents donc 30 voix** pour que la motion soit adoptée. (Choix des membres du conseil, le chiffre exact étant 29,33)

Motion N° 1 du BN - Statuts article 1.7.2

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 1

Motion adoptée

Motion N° 2 du BD 93 - Statuts article 1.12

Interventions : BD 93, PN, BD 14, BD 21

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 11 Contre : 28 Abstention : 5
--

Motion rejetée

Motion N° 3 du BD 75 - Statuts article 3.2

Amendement qui doit être présenté en règlement intérieur

Motion N° 4 du BN - Statuts article 3.2.3

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 6 du BN - Statuts article 3.2.4

**Résultat du vote des
membres du conseil :**

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 7 du BN - Statuts article 3.2.4

Interventions : BD 92, PN, BD 63, BD 21, SGN, BD 69

**Résultat du vote des
membres du conseil :**

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 8 du BN - Statuts article 3.2.6

**Résultat du vote des
membres du conseil :**

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 11 du BD 75 - Statuts article 3.2.7

Amendement qui doit être présenté en règlement intérieur

Motion N° 12 du BD 75 - Statuts article 3.3.1

**Résultat du vote des
membres du conseil :**

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 13 du BD 75 - Statuts article 3.6

Interventions : BD 75, PN, BD 01, BD 33, BD 56, BD 68, BD 54 BD 25, BD 92, BD 93, SGNA2

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 9 Contre : 28 Abstention : 7

Motion rejetée

Motion N° 13 bis du BD 33- Statuts article 3.6

Motion retirée

Motion N° 14 du BN - Statuts article 3.9

Interventions : BD 93, PN, BD 79, Alain M., BD 21, BD 92

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 19 Contre : 16 Abstention : 9
--

Motion rejetée

Motion N° 15 du BD 93- Statuts article 3.9

Motion retirée

Motion N° 16 du BD 65- Statuts article 4

Motion retirée

Motion N° 17 du BN - Statuts article 4.1

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 18 du BD 93 - Statuts article 4.3

Amendement qui doit être présenté en règlement intérieur

Motion N° 19 du BN - Statuts article 4.3.1

**Résultat du vote des
membres du conseil :**

Pour : 44

Contre : 0

Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 20 du BD 93 - Statuts article 4.3.2

Motion retirée

Motion N° 22 du BD 93 - Statuts article 5.1

Interventions : BD 93, SGN, BD 92, PN

Motion reportée

Motion N° 25 du BN - Statuts article 5.7

**Résultat du vote des
membres du conseil :**

Pour : 44

Contre : 0

Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 26 du BD 93 - Statuts article 6.1

Interventions : BD 93, BD 25, BD 76, PN, SGN

**Résultat du vote des
membres du conseil :**

Pour : 2

Contre : 30

Abstention : 12

Motion rejetée

Motion N° 27 du BD 93 - Statuts article 6.1.1 à 6.1.7

Motion retirée

Motion N° 28 du BD 93 - Statuts article 6.5

Motion retirée

Motion N° 29 du BN - Statuts article 6.5

Motion retirée

Motion N° 29 bis du BD 66 – Statuts article 6.5

Intervention : BD 66

Motion retirée

Motion N° 30 du BN - Statuts article 6.6

Intervention : PN, BD 93, SGNA2

Motion retirée

Motion N° 33 du BN - Statuts article 6.8

Intervention : BD 25, PN

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 34 du BD 93 - Statuts article 6.9

Motion retirée

Motion N° 35 du BN - Statuts article 6.14

Intervention : PN

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 36 du BD 93 - Statuts article 7.1

Motion retirée

Motion N° 37 du BN - Statuts article 7.4

**Résultat du vote des
membres du conseil :**

Pour : 44

Contre : 0

Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 38 du BD 93 - Statuts article 8.2

Interventions : BD 93, PN, BD 54, BD 35/22, BD 30

Motion retirée

Motion N° 39 du BN - Statuts article 8.4

**Résultat du vote des
membres du conseil :**

Pour : 44

Contre : 0

Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 40 du BN - Statuts article 8.5

**Résultat du vote des
membres du conseil :**

Pour : 1

Contre : 43

Abstention : 0

Motion rejetée

Motion N° 41 du BN - Statuts article 8.6

**Résultat du vote des
membres du conseil :**

Pour : 44

Contre : 0

Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 43 du BD 75 - Statuts article 8.7

Interventions : BD 75, SGN, BD 68

**Résultat du vote des
membres du conseil :**
Pour : 2
Contre : 37
Abstention : 5

Motion rejetée

Motion N° 44 du BN - Statuts article 8.10

Interventions : BD 21, SGN

**Résultat du vote des
membres du conseil :**
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 1

Motion adoptée

Motion N° 45 du BN - Statuts article 8.10

Motion retirée

Motion N° 45 bis du BD 66 - Statuts article 8.10

Motion retirée

Motion N° 46 du BN - Statuts article 9

**Résultat du vote des
membres du conseil :**
Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 47 du BN - Statuts article 9.4

Interventions : BD 94, PN, BD 93

**Résultat du vote des
membres du conseil :**
Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 48 du BN - Statuts article 9.7

Interventions : BD 21, BD 93

Motion retirée

Motion N° 49 du BN - Statuts article 9.8

Interventions : BD 33, BD 93, BD 25, TNA, PN

Motion retirée

Motion N° 51 du BD 93 - Statuts article 9.8

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 2

Motion adoptée

Motion N° 52 du BN - Statuts article 9.9

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 53 du BN - Statuts article 9.11

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 54 du BN - Statuts article 10

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 55 du BD 66 - Statuts article Création

Interventions : PN

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 1 Contre : 35 Abstention : 8

Motion rejetée

Motion N° 55 du BD 66 - Statuts article Création

Interventions : SGN

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 0 Contre : 44 Abstention : 0

Motion rejetée

RETOUR EN CONSEIL ORDINAIRE

À 15h30

MOTIONS de MODIFICATIONS REGLEMENT INTERIEUR

Il faudra 23 voix pour qu'une motion soit adoptée

Motion N° 101 du BN - RI article 3.2.2

Absence de M. Marcheix donc 43 voix.

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 102 du BN - RI article 3.2.2

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 103 du BN - RI article 4

**Résultat du vote des
membres du conseil :**
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 104 du BN - RI article 4

**Résultat du vote des
membres du conseil :**
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 105 du BN - RI article 5

**Résultat du vote des
membres du conseil :**
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 106 du BN - RI article 5.1

Intervention du BD 79

**Résultat du vote des
membres du conseil :**
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 107 du BD 33 - RI article 5.2

Motion retirée

Motion N° 108 du BD 93 – RI article 5.2

Retour de M. Marcheix : vote à 44 voix

**Résultat du vote des
membres du conseil :**
Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 19

Motion adoptée

Motion N° 109 du BD 93 – RI article 7.2

Motion retirée

Motion N° 110 du BN – RI article 7.3

**Résultat du vote des
membres du conseil :**
Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 111 du BN – RI article 8.1

Interventions : BD 21, BD 56, PN, BD 35/22

**Résultat du vote des
membres du conseil :**
Pour : 43
Contre : 1
Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 112 du BN – RI article 9

**Résultat du vote des
membres du conseil :**
Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 113 du BN – RI article 10.1

**Résultat du vote des
membres du conseil :**
Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 114 du BN – RI article 10.6

Motion retirée

Motion N° 115 du BD 93 – RI article 10.6

Motion retirée

Motion N° 116 du BN – RI article 11

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 117 du BN – RI article 12.1

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 118 du BD 33 – RI article 12.1

Motion retirée

Motion N° 119 du BD 75 – RI article 12.3

Motion retirée

Motion N° 119 bis du BD 33 – RI article 12.4

Motion retirée

Motion N° 120 du BN – RI article 13.5

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0

Motion adoptée

Motion N° 121 du BD 93 – RI article 15.1

Interventions : BD 93, Alain M., Daniel C., BD 44, BD 76, PN, BD 92

Motion en 2 parties.

1^{ère} phase :

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 43 Contre : 1 Abstention : 0

Motion adoptée

2^{ème} phase :

Motion retirée

Motion N° 122 du BN – RI article 15.3

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 1

Motion adoptée

Motion N° 123 du BD 67 – RI article 15.3

Départ de M. Marcheix, pouvoir donné à BD 94

Résultat du vote des membres du conseil : Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 1

Motion adoptée

PN : Félicitations aux membres de la CNI qui ont proposé ces motions et aux membres du secrétariat qui ont travaillé cet été pour préparer tous les documents.

Le formalisme proposé a convenu (livrets)

Je propose pour le prochain conseil à toutes les personnes qui feront des propositions de motion, qu'elles soient contactées par la CNI afin de les étudier et les simplifier au maximum avant la clôture du dossier du conseil.

REPRISE DE L'ORDRE DU JOUR

Point N° 20 : La Maison IPA France

PN : Je mets à l'honneur les personnes qui s'occupent de la maison IPA, c'est la maison la plus appréciée au monde.

Je voudrais mettre à l'honneur :

- Marc Beatse et sa femme
- François Verdun
- Claudine Chalon
- Pierre Barbaut le créateur

François et Marc arrêtent la gestion à la fin de l'année.

Il y a des réservations en cours. La femme de ménage vient à la demande et Claudine vient remettre les clés.

Il faut trouver quelqu'un pour gérer cette maison par internet.

Il y a 12500 € de frais fixes.

Un compte sera ouvert spécialement pour la maison.

Nous lançons un appel pour trouver quelqu'un qui pourrait gérer les inscriptions et quelqu'un qui ne soit pas trop loin pour faire les petits travaux d'entretien.

Il faudrait faire un calendrier de l'occupation de la maison sur le site.

Renseignement a été pris auprès d'un gestionnaire de biens, mais ça ne l'intéresse pas.

CR Pays de Loire : proposer les locations à la semaine (500 €)

BD 35 : - je comprends la réservation internet

- Qui donne les clés ?

PN : Claudine Chalon (84 ans)

BD 93 : Les Australiens font des circuits donc il est souvent arrivé que les gens arrivent le dimanche.

Tableau d'occupation : les étrangers vont sur le site international et réservent avec le code de la maison. La réservation arrive chez moi, je leur envoie la documentation et leur demande le scan de leur carte IPA qui doit être présentée à l'arrivée.

Je demande maintenant des arrhes.

Contrôleur aux comptes (René) : Problème financier à s'occuper ; au 1^{er} janvier 2017, les comptes de la délégation et de la maison devront être séparés.

J'aurai souhaité qu'il y ait une cotisation spécifique (1 ou 2 ans) de 1,50 € ou 2 € par adhérent pour pallier aux dépenses annuelles (penser aux réparations : ex : chaudière, ou aux impôts). Il va falloir scinder les comptes pour que la nouvelle équipe puisse démarrer.

BD 45 : Pourrait-on changer la répartition de la cote part pour assurer l'entretien de la maison ?

BD 21 : les réserves travaux ne peuvent pas servir pour payer les travaux.

PN : on sait qu'on n'est pas pris à la gorge pour payer, il faut d'abord trouver quelqu'un.

BD 49 : Loger un jeune IPA qui s'engagerait à assurer l'accueil, Condition : être membre IPA.

BD 93 : Il faudrait faire une déclaration d'habitation et payer la taxe d'habitation.

Actuellement on paye 3000 € de taxe « locaux vacants ».

On va faire expertiser la maison.

PN : Il reste le problème de gestion.

Pourrions-nous trouver un retraité qui pourrait s'occuper de la maison ?

BD 49 : Pas de taxe d'habitation pour un meublé ?

BD 93 : L'idée du BD 49 (le jeune) est à retenir.

Point N° 21 : Intervention du Conseiller Technique Daniel Condaminas

Retransmission du bonjour de Michel Zueras
Daniel lit le message du Président International

Vendredi 30/09/2016

Appel : **le vote se fera à 44 voix**

Point N° 22 : Réponses du BN aux membres du Conseil National

TGNA : Le budget prévisionnel a été validé en réunion de BN.

BD 94 : Y-a-t-il une assurance pour les bureaux ?

TGNA : C'est dans les frais de bureau

BD 94 : Qui assure les BD en cas d'incendie ?

PN : Le BN a une responsabilité civile.

BD 94 : La responsabilité civile est prise par le BN ?

TGN : Elle couvre les activités de l'association jusqu'à un certain nombre de personnes mais pas les locaux des BD.

PN : On peut demander une extension si vous avez besoin, même pour une petite réunion ; il faut prévenir avant, même par mail, la GMF réagit très vite.

BD 92 : Pourquoi les adhérents qui payent directement au BN n'apparaissent pas ?

SGN : Parce que tout est directement versé au BN, pas de cote part.

2000x19 = adhérents

300x20 = sympathisants

PN : La prévision est faite sur l'année précédente.

BD 65 : Les adhérents BN sont-ils redirigés vers les délégations ?

TGN : Les adhérents du BN sont gérés par Christine Henquel.

PN : Quand quelqu'un paye directement au BN, tu dois mettre que M. Untel fait partie de ta délégation et tu récupères ta cote part.

BD 56 : J'ai 4 adhérents qui payent au BN, le SGN m'a envoyé la cote part des quatre.

Présentation du tableau des ventes de matériel

BD 21 : très bon catalogue

TGNA : le fournisseur est vers Marseille

On peut tout avoir à l'unité.

BD 56 : En combien de temps ?

TGNA : sous 15 jours

Je vous demande de m'informer de l'arrivée de votre colis.

Dans ce tableau, il n'y a pas les couteaux, ni les coin's qui ne sont pas passés par la boutique.

Présentation du nouveau catalogue

TGNA : On a pensé aussi aux enfants
Dans les prix : 1 € va à votre délégation
1 € va au BN

Ce sont des produits « Made in France »

Projet de coin's : 2 versions proposées : 1 € reversé à la délégation.

BD 92 : j'ai fait aussi un projet, ça revient à 5 €. 10 € c'est trop cher.

PN : C'est 10 € de vente aux adhérents, 1 € revient au BD.

Lors de la première vente de coin's, le surplus a été versé à la boutique pour l'achat de stylos.

La fabrication est faite par la maison Dussau.

On fait de la prévente.

On ne veut pas changer de fournisseur car ce sont eux qui ont fait le BAT, ce serait malhonnête d'aller chez un autre avec le même BAT.

SGNA2 : La prévente des premiers coin's a été faite en 15 jours. Ca nous est revenu à 8,50 € et revendu à 10 € (avec frais de port)

PN : Les frais d'outillage sont de 290 € HT, les prix sont dégressifs selon la quantité commandée.

Si on en commande 200, ça revient à 8 €.

BD 21 : De préférence avec le nom de la délégation.

PN : Nouveaux frais d'outillage à chaque fois.

BD 66 : Je dépose la candidature du BD 66 pour l'organisation de CEN 2018

PN : Nous te demanderons de déposer un dossier d'estimation du prix du conseil.

Départ des BD 54 et 66

TGNA : Je me suis renseigné sur le prix des banderoles :

- 1,50 m x 50 = 23,18 € + frais de maquette TTC
- 1 m x 30 = 9,27 €

Si vous avez des demandes envoyez les-moi.

PN : Si vous avez le logo de votre délégation, on peut le mettre, c'est bien aussi de mettre les logos des différents corps de IPA.

BD 31 : La seule contrainte, si vous voulez mettre une photo, il faut donner l'original. Les banderoles sont de très bonne qualité.

Merci à Stéphane Priolet qui nous a fait connaître ce fournisseur.

CNAS : Georges Lakser : Je quitte le bureau National

Démission du 4^{ème} Vice Président chargé de la CNAS

PN : Je comprends les difficultés que tu rencontres avec ton travail très prenant. Je te remercie pour tout ce que tu as fait.

CNP(Nathalie) : Au niveau de la CNP, je vous remercie de votre soutien.

- Gimborn : diffusion à mon retour, inscriptions fin novembre.
- Séminaire des jeunes policiers : 2 candidats potentiels parlant anglais

Si vous voulez organiser des conférences professionnelles, contactez moi, n'hésitez pas à m'appeler.

BD 14 : On a envoyé la fille d'un couple de policiers aux Etats-Unis.

CNP : C'est la CNC qui s'en occupe. Je m'occupe des conférences professionnelles, des accueils de policiers étrangers et des échanges professionnels.

Alain M. : La CNC est en charge des offres et demandes d'accueil :

N. Avrillon et L. Perrin s'en occupent.

L'IPA International ne veut plus s'en occuper et on ne sait plus quels sont les pays accueillants, mais on continue à faire des demandes en faisant signer des décharges. On a envoyé pas mal de demandes.

Cette année 1 enfant est parti à Portland et d'autres encore...

Ça marche grâce à Nicolas.

N'hésitez pas à envoyer vos demandes.

PN : Fin avril, à Gimborn, j'ai demandé à chaque pays de se positionner :

- Allemagne : on transfère les demandes
- Suède : non

Quand je suis allée à Moscou, j'ai signalé que la section française a réalisé un document de décharge à faire signer par les parents. Les responsables de l'international ont demandé à voir ce document ; ils sont intéressés.

A chaque réunion internationale, je pose la question aux représentants des sections présentes et j'insiste sur l'intérêt de maintenir cette proposition IPA aux adhérents.

BD 63 : L'échange de jeunes est un pilier de l'association.

Abandonné à Chypre par l'International, mais nous, nous continuons.

Nous continuons à faire des demandes aux pays, même à ceux qui ont dit non.

Ex : l'Angleterre qui avait dit non a reçu un enfant cet été.

N'hésitez pas à nous solliciter.

Cela concerne les jeunes de 15 à 19 ans avec prolongation de 2 ans pour les étudiants. Il faut écrire la motivation en anglais.

On peut faire des demandes de correspondant.

PN : Il faut que le BN soit toujours mis au courant avec copie des mails.

Merci à toute ton équipe qui fait que cette mission fonctionne et se développe.

BD 63 : Je demande que parole soit donnée à Henri Soto.

BD 94 : Un grand merci à la CNC de la part de la famille Gras, dont la fille est partie.

PN : merci de réaliser un article pour la revue.

Henri Soto : responsable Radio Amateurs

Déploiement de la banderole du club Radio Amateurs.

Pour participer aux concours : nouvel émetteur financé par IPA 93 (remerciements)

Il faut aussi : antenne, ampli, pylône.

IPA est connu dans le monde entier, nous ne sommes plus qu'une dizaine alors que nous étions 250 ; il en reste peu.

Chaque fois que je trafique je donne mon indicatif, l'indicatif IPA ne m'appartient pas, mais si personne ne le reprend...

Il y a un congrès radio amateurs international à la fin du mois d'octobre à Bucarest, actuellement le radio club est repris par Christopher.

Question assurance : l'émetteur appartient à IPA ?

PN : On va poser la question à la GMF. Envoies nous la liste des objets et on te donnera la réponse.

Henri S. : L'émetteur coûte cher : 1700 €, ça dure entre 15 et 20 ans.

Un émetteur d'occasion n'est pas performant.

Le site a été vu 11 000 fois, mon site : 1700 fois.

On travaille pour IPA.

PN : Le BN prendra la décision par mail pour le congrès international de radio amateurs.

Henri S. : Je n'ai pas pu participer aux transmissions à la Tour Eiffel, C'est dommage.

Henri nous a fait le signal 73 (amitiés) en morse ainsi que « Servo Per Amikeco »

Reprise du sujet « jeunes »

BD 69 : Pour les jeunes envoyez le document par mail.

J'ai reçu une demande de logement d'une Irlandaise qui vient faire un master en France et nous avons réglé l'affaire.

BD 63 : Procédure :

- Demande par mail ou par téléphone
- Je prends contact et j'envoie les documents
- Je contacte les présidents étrangers et je mets les familles en relation.

CNCD Florent : Pour la prochaine revue, faire parvenir vos articles en word, photos séparées avant le 15 octobre à redacteuripa@ipafrance.org

PN : Le secrétariat fera un mail de rappel.

Le thème de la prochaine revue sera la Gendarmerie, pour mettre en avant tous les corps composant IPA.

Elections

PN : Tous les bureaux doivent être renouvelés, sauf ceux qui viennent d'être créés. Il faut 45 jours (plutôt 2 mois) pour faire appel à candidature aux adhérents à jour de cotisation.

Toutes les élections doivent être terminées avant fin mars.

SGNA2 : Ex : pour le BD 59, appel à candidature début décembre pour élections le 21 janvier, jour de présentation des vœux.

BD 21 : 15 Avril pour moi, mais pas fin Mars.

PN : On en tiendra compte bien sûr.

Info : hébergement possible à l'école de Police de Roubaix

TGN : J'ai acquitté la facture du CN et je remercie le BD 93 qui doit me rembourser.

Alain M. : Je vous quitte pour être en harmonie avec moi-même.

Je reste adhérent à Toulouse.

Je pars le cœur chaud, il faut savoir composer dans la vie.

Merci aux membres de ma commission.

PN : Le BN te remercie, tu as beaucoup travaillé pour IPA, nous te sommes reconnaissants.

Nous sommes tous passionnés, pas toujours en phase et je suis contente que tu continues avec Christophe.

Tout le travail que tu as fait ne sera jamais remis en question.

Merci Alain.

BD 93 : Merci aux collègues qui ont honoré les personnes qui ont œuvré pour la maison IPA .

Merci au BN d'avoir récompensé les bénévoles de la maison et je m'excuse de mon attitude de mardi.

Je pars du BD 93, et je cherche quelqu'un pour la maison IPA.

Merci à Alain de m'avoir mis dans sa commission. J'ai très bien travaillé avec lui, essentiellement par mail et par téléphone.

J'ai travaillé dans un domaine qui m'a passionné.

Je quitte aussi la CNI, je ne veux pas travailler avec quelqu'un d'autre qu'Alain.

PN : Les membres de ton équipe « maison » recevront également un cadeau.

Remerciements au BD 30, pour le PowerPoint qu'ils ont retravaillé et qui a servi à la présentation de IPA. Il sera retransmis à tous.

Intervention du Conseiller Technique Daniel Condaminas

Merci au BN de me permettre de parler du côté International.

66 pays forment IPA.

Changement à IPA International :

- Mandat de 4 ans
- On ne peut se présenter qu'à 1 seul poste
- Il faut fournir un CV
- Président International renouvelé à l'unanimité
- Les langues : il faut s'intéresser aux langues

N'oublions pas que la France est Pays Fondateur.

Toutes les réunions se font en anglais, sans interprète.

Un pays qui n'a pas payé ses cotisations et ne fournit pas de rapport est suspendu.

Quant un pays part à la faute, il est exclu.

Pays demandant leur intégration : Albanie, Colombie, Géorgie, Panama, Ouzbékistan.

Pour la Colombie et l'Ouzbékistan c'est bien avancé.

Point N° 23 : Intervention des délégations pour présentation de projets

BD 33 : Projet de visite de Bordeaux par le biais du semi marathon.

Se court en équipe. Dossard avec prénom et logo IPA.

Avril 2017 : appel aux marathoniens français et étrangers

PN : Transmission à l'International pour diffusion.

BD 92 : J'aimerais créer un écusson IPA France avec le nom de la délégation (soit le nom ou le N° de délégation).

Même chose pour création de coin's.

Appel aux délégations pour commandes.

BD 44 : du 5 au 9 mai 2017 : Sarrebourg

et en association avec le BD 49 déplacement en Irlande.

BD 31 : Pour les futurs rallyes moto, le BD 31 peut aider pour les dossiers administratifs.

BD 25 : J'ai besoin de conseils, c'est pour 2018. Merci pour cette proposition.

Les portes de la Franche Comté sont ouvertes.

PN : Je peux présenter les programmes au congrès international.

N'hésitez pas à me procurer vos projets par PowerPoint et par écrit.

BD 21 : Merci à Alain et Florent pour l'aide pour l'Open de Golf.

Merci à Rose pour la communication à l'International.

Partenariat dans une compétition de judo d'une adhérente IPA : catégorie homme, femme et handicapé.

BD 76 : 2 démissions, que va faire le BN ?

PN : On va se réunir et coopter quelqu'un jusqu'à la fin du mandat.

Vous serez tenus au courant.

Pour l'instant redirection des messages au secrétariat.

BD 56 : Je voudrai remercier Rose qui est venue au salon de Peinture de Etel ; c'est la 1^{ère} fois que la Présidente se déplace.

BD 94 : Dimanche, journée guinguette.

BD 45 : En septembre 2017 : accueil d'une centaine de Hollandais qui viennent visiter les châteaux de la Loire.

BD 59 : Projet avril 2017 : 100 ans de la bataille de Vimy, suivi d'une semaine de l'amitié.

Je vais essayer de faire venir les membres du Commonwealth.

Si pas possible en 2017, reporté en 2018.

Gérard Lachaud (Club Collectionneur) : Je voulais vous signaler que chaque délégation peut contacter l'ASF pour bénéficier d'une aide financière. IPA peut en profiter.

Départ de Michel Noisiller qui remercie l'ensemble du BN qui a travaillé avec lui pendant ces 18 mois passés.

BD 63 : Proposition de Henri S. : on peut faire une activation radio pour le projet du BD 59. Il faut que je le sache.

PN : J'ai déjà été amenée à faire ces demandes et je pourrai le faire pour les prochaines activités.

Intervention des webmasters et de Pierre Suszek (chargé de l'historique)

Sébastien Provost et Christophe Lequipé : Webmasters

Le site IPA est la vitrine de l'association, il doit être performant et ludique.

Il doit être lisible par tous.

486 personnes inscrites.

On a commencé à faire la numérisation des documents.

On a lancé l'inscription en ligne et depuis on a une adhésion par jour.

On va faire la numérisation des documents jeunes.

Si possible : remplir les bordereaux en informatique.

Le site est souvent attaqué à cause du mot police, nous asseyons de le protéger.

Envoyez nous vos projets et vos photos.

Pierre Suszek : responsable de la création de l'historique IPA

Vous avez pu consulter le classeur que j'ai commencé à faire, pour que je puisse continuer, envoyez moi vos documents, quels qu'ils soient, je ferai le tri.

Je vous remercie.

Pierre Vanrisseghen : Doyen de l'assemblée

Merci de m'avoir invité. J'ai retrouvé des amis et j'ai fait connaissance avec les jeunes.

Ce fut un conseil animé comme beaucoup de ceux auxquels j'ai assisté.

Point N° 24 : Appel à candidature pour l'organisation du prochain conseil national en 2018.

Prochain conseil en Mars/Avril 2018.

Candidatures : BD 66, BD 59, BD 63, BD 49

Le trésorier va vous envoyer les besoins pour que vous puissiez établir un devis. On va attendre les élections afin de ne pas engager une équipe sans son consentement.

On attend vos propositions pour Avril 2017.

Le BN votera après étude des dossiers.

Remerciements PN :

- Merci à KIKI pour ses préparations secrétariat.
- Merci à Nadine S. qui prend des notes pour faire le compte rendu du CN et qui fait les PV des réunions de bureau.
- Merci à Roger P. pour la vidéo et à Mickaël pour les photos.

Mickaël propose de faire une vidéo pour promouvoir IPA

- Merci au BD 93 pour sa participation aux frais du conseil.
- Merci aux organisateurs du BD 65, merci pour votre accueil.
- Merci au secrétariat et aux membres du BN.

Information : l'équipe de futsal finit 2^{ème} du tournoi.

BD 65 : J'arrête mes fonctions électives pour laisser la place aux jeunes. C'est mieux que ce soient des jeunes qui interviennent dans les services.

- Merci à Florent.
- Merci aux démissionnaires
- Merci aux trésoriers

Bon retour à tous

On peut faire une photo de groupe sur la terrasse.

12h30 : CLÔTURE DU CONSEIL NATIONAL PAR L'HYMNE IPA